

Communiqué de presse

L'Union Régionale Solidaires de Bretagne, le Comité de soutien aux salariés de Triskalia victimes des pesticides, le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest, l'Union Locale CGT de Brest, l'Union locale Solidaires de Brest, le syndicat CGT des marins de grand ouest, Europe Ecologie les Verts et leurs représentant élus de Brest, Ensemble et l'association Morglaz se sont rencontrés ce lundi 16 janvier 2017 à Brest. Ils ont examiné le problème posé par le maïs traité à la phosphine, biocide mortel pour tous les mammifères et interdit en France acheté par la société Cobrena-Triskalia.

Depuis plus d'un mois la cargaison empoisonnée est toujours bloquée sur le port de Brest, dans des conditions dont nul ne peut affirmer qu'elles mettent à l'abri de tout danger les personnels du port, les riverains, sans oublier la faune et la flore.

Une fois plus les organisations présentes constatent que ce sont des salariés de la coopérative Nutrèa-Triskalia et des dockers du port de Brest qui ont dû déclencher l'alerte, sur un nouveau scandale social, sanitaire et environnemental.

Une fois de plus, après une période de déni, la coopérative Triskalia suivi par les pouvoirs publics ont minimisé la gravité des faits.

Devant tant d'incertitudes, les organisations signataires demandent la destruction immédiate et sous contrôle des 25 500 tonnes de maïs traités à la phosphine sans oublier les 59 tonnes déjà livrés à l'entreprise Nutrèa-Triskalia de Plouisy dans les Côtes d'Armor.

Elles exigent également l'ouverture d'une enquête transparente sur les points suivants :

- Le respect de la réglementation concernant l'utilisation de certains fumigants en France et particulièrement de l'utilisation de la phosphine (Arrêté du 4 août 1986.)

- Le respect de la législation sociale concernant le sécurité des personnels affectés à la manutention, au traitement, et au transport de la cargaison.
- La traçabilité des céréales transportées : compte tenu des particularités des zones de production à risques (Roumanie, Ukraine) : présence possible d'OGM et de glyphosate.
- La transparence des contrôles réalisés par les services de l'État, puis la communication des résultats des analyses effectuées.

Les organisation signataires s'étonnent du silence de la Région qui assume la responsabilité de la gestion des ports et n'a pas été en capacité d'imposer un cahier des charges qui permette de protéger les travailleurs et les populations, contre la dangerosité de produits comme la phosphine.

Les organisations signataires appellent les forces associatives, syndicales et politiques à relayer et amplifier la démarche qu'elles ont engagée.

A Brest le 16 janvier 2017